

DECLARATION D'ENTREPRISE DE DOMICILIATION
(Entreprises individuelles)
(Articles L.123-11-3 à L.123-11-5 et 7 du Code de Commerce
et Décret n°2009-1695 du 30 décembre 2009)

Dénomination de l'entreprise :

Activité de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Le cas échéant, adresse des établissements secondaires de l'entreprise :

Cas particulier : si la société était en activité au 31/12/09, indiquer son **numéro d'immatriculation au RCS ou au répertoire des métiers** (accompagné de l'extrait k bis ou D1 correspondant), voire son enregistrement au CFE s'il est un auto-entrepreneur :

Nom, prénom, date et lieu de naissance de l'exploitant :

Domicile personnel de l'exploitant :

Qualité et profession de l'exploitant :

Fait à : Le :

Cachet de la société	Nom du représentant légal	Signature du représentant légal